



## Conditions Générales de Vente

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par notre camping, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

### CONDITIONS DE RÉSERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception soit du contrat de réservation dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.
- Les réservations ne lient le camping, que si le camping les a acceptées, ce que le camping est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.
- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

### Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1 ou 2 personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

### Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 6 places selon le type de locatifs.
- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

### TARIFS

- Les prix indiqués sont valables pour l'année en cours. Ils correspondent à une nuit, pour les emplacements et à la semaine, et s'entendent en euros, TVA incluse.

#### CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping.

- Le solde doit être payé à l'arrivée.

#### ANNULATION ET MODIFICATIONS

##### 1. Modification de votre réservation

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping.

- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

##### 2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

##### 3. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

##### 4. Annulation du fait du campeur

Toutes les sommes versées seront conservées par le camping.

#### VOTRE SÉJOUR

##### 1. Arrivée

- Les jours d'arrivée sont variables en fonction de la période (se renseigner directement auprès du camping).

- Hébergements locatifs : Le jour de votre arrivée dans le camping, vous serez accueilli à partir de 15h00. A la remise des clefs de votre location, une caution de 200 € vous sera demandée pour toute dégradation et 80 euros de caution ménage.

##### 2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Chaque campeur en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

### 3. Départ

Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Si le départ est effectué en dehors des heures d'ouverture de la réception et sans contrôle de notre part, les 2 chèques de caution vous seront renvoyés. Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été correctement nettoyé avant votre départ, le chèque de 80 euros vous sera débité.

Pour tout départ retardé, il vous sera facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

### ANIMAUX

Les animaux sont acceptés dans le camping (un seul animal par locatif, ou par emplacement) moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et 2e catégorie. Lorsqu'ils sont autorisés, ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits dans les bâtiments et dans l'aire de jeux enfants. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

### EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR :

Il est affiché à l'entrée du camping. Nous vous remercions d'en prendre connaissance. Tout client doit se conformer au règlement intérieur du camping. Le non-respect du règlement pourra entraîner l'expulsion du camping sans aucun remboursement du séjour.

#### 1- Règle de vie sur le camping :

L'usage des appareils sonores ne doit pas être perçu au-delà du périmètre de chaque emplacement. A partir de 22h30, il est obligatoire que chacun respecte le droit de repos de ses voisins

#### 2- Circulation :

La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23 h et 7h. Toute personne présente sur le camping devra se comporter en bon père de famille.

#### 3- Visiteurs :

Pour préserver le calme du camping vos amis pourront vous rendre visite uniquement à pied de 9h30 à 21h30. Les visiteurs devront se présenter à l'accueil afin de déposer une pièce d'identité et s'acquitter du tarif en vigueur. Ils auront ainsi accès au parking extérieur situé devant le camping.